

La production actuelle du pavillonnaire est conçue sur des modèles de standardisation esthétique. Le leitmotiv de ce type de construction est de faire du beau sans chercher à s'intégrer véritablement.

Les symptômes les plus courants sont :

- la multiplication à outrance des volumes avec disproportion,
- l'emploi d'éléments aussi anachroniques que prétentieux tels que les tours prédominantes, arcades ou colonnades.

## du pavillonnaire...

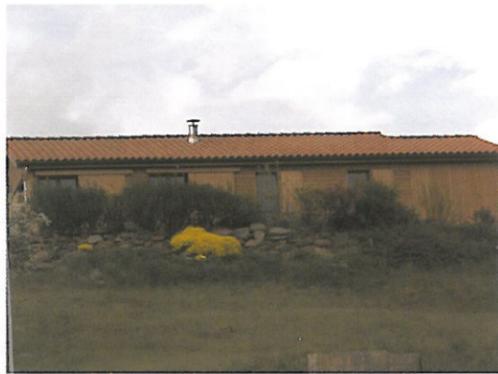
Pour palier ce genre de dérive, il faut opter pour la simplicité et la hiérarchie des volumes en fonction de leur usage, à l'image du bâti traditionnel.

Voici en images, des exemples qui se distinguent de ces prototypes de standardisation de l'habitat.

vous acte de construire doit contribuer à faire vivre le paysage, à lui apporter une plus-value sans l'altérer...



### ■ une simplicité constructive



### ■ une hiérarchisation des volumes

HABITATION



Façade arrière

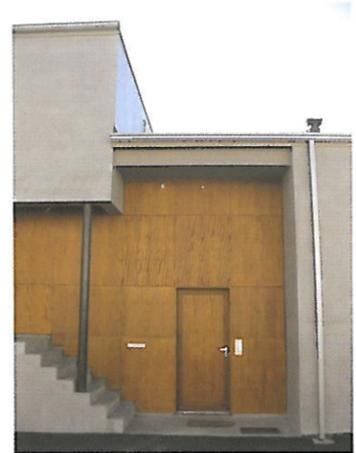
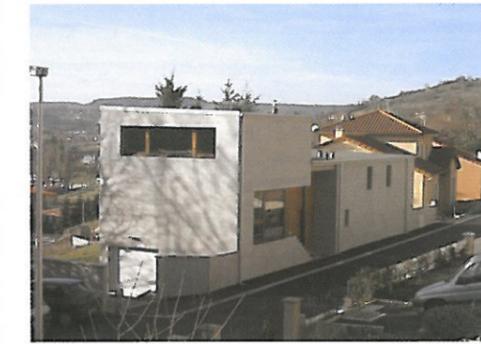
GARAGE

Porche  
liaison piétonne couverte

### ■ une proposition de pleins et de vides



### ■ une implantation en alignement de rue



## ... à une architecture contemporaine

Volumes, façades, toitures ne font pas l'objet de préconisations particulières. La consigne générale est de créer un dialogue subtil entre nouvelle construction, paysage environnant et bâti existant dans un souci d'harmonie. Car il ne s'agit pas de reproduire à l'identique l'architecture traditionnelle mais de s'en inspirer et d'être inventif. Pour faire place à une architecture contemporaine qui participe au renouvellement de notre paysage architectural.



### ■ une intégration à la pente

## ... c'est aussi un acte créatif



# aménager les

# abords

## ■ accès et cheminements

L'accessibilité à la parcelle définit une partie de l'implantation de la maison. La transition entre la rue et l'intérieur de la maison doit être traitée suivant une hiérarchie des cheminements. Le parcours doit privilégier les déplacements piétons à l'intérieur de la parcelle et situer le stationnement à proximité de la voie d'accès.

## ■ terrasse, cour et jardin

La **terrasse** est un prolongement de l'espace habité. Elle se trouve en continuité directe avec la maison et offre un lieu intermédiaire entre un dedans et un dehors qui peut être semi couvert ou non.

La **cour** est un lieu minéral qui permet la transition entre les différents espaces ou bâtiments qui composent la parcelle. C'est aussi un lieu propice au stationnement. Le revêtement du sol peut venir contraster ou composer avec le végétal alentours.

Le **jardin**, qu'il soit jardin d'agrément, potager ou lieu d'eau, est une entité qui offre une relation forte avec la maison. La conservation de végétations existantes dans le projet paysager est source d'enrichissement et d'intégration.

## ■ annexes

La répartition de l'espace de la parcelle doit tenir compte des annexes. Le cabanon, l'abri de jardin, la véranda, la pergola, le garage sont autant de mini projets qui vont structurer des espaces extérieurs variés.

## ■ clôtures et limites végétales



La **clôture** sert à délimiter la parcelle mais elle est aussi un lien, un moyen d'accompagnement du bâti. Elle doit favoriser la continuité et l'homogénéité d'alignement de la rue. Les éléments permettant l'accessibilité à la parcelle (portails, portillons) ainsi que les accessoires divers (coffrets, boîte à lettres...) doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble.

La **haie végétale** est une clôture vivante qui participe autant à l'ambiance de la parcelle qu'à l'aspect de la rue. Elle peut être taillée, libre ou grimpante selon vos choix. Il est préférable que la haie soit composée de plusieurs essences pour créer une richesse décorative et saine afin d'éviter la propagation de maladies (cf. illustration ci-dessous). Il faut toujours envisager l'emprise au sol de la haie dans sa forme définitive afin de respecter les distances de plantation légales. A défaut d'idées, l'observation des haies spontanées de lisières peut vous renseigner sur les essences adaptées au climat, au sol et au contexte paysager local.



Haie mélangée taillée



Haie libre champêtre



Lierre

Cette réflexion est un véritable projet paysager qu'il ne faut pas négliger. Sa qualité va exercer un dialogue et contribuer à fusionner la maison avec son paysage alentour.

Les abords sont intimement liés à la maison. Ils soulignent et expriment : l'implantation, le rapport à l'espace public, l'orientation, les vues, la composition des espaces entre eux.

Concevoir la maison et l'aménagement de sa parcelle, c'est s'inscrire dans une continuité urbaine et paysagère.

L'ensemble des vides, masses végétales et volumes bâtis annexes entourant la maison va servir de transition entre le dehors et le dedans, le domaine public et le domaine privé.



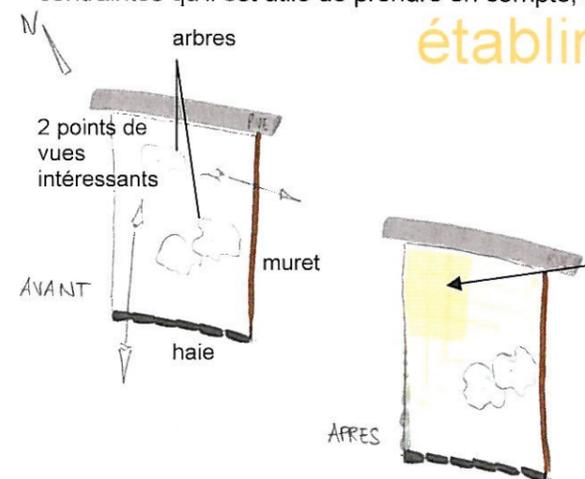
Votre projet de construction neuve

Construire sa maison sur un terrain nécessite une bonne connaissance et une bonne attention au site. Car construire en neuf, ce n'est pas partir de zéro. Il faut s'adapter au lieu et aux contraintes existantes, en tirer profit pour enrichir le projet. Il n'y a pas de règles à suivre mais des notions nécessaires à prendre en considération. Sans quoi le projet dérive vers une banalisation et une standardisation de l'architecture.

## intégration & implantation

### ■ le rapport à la parcelle

La forme de la parcelle, la végétation et les éléments constructifs (murets, bâti) présents sur le site, l'accessibilité, la pente, l'exposition, le voisinage, le cadrage de vues intéressantes sont autant de contraintes qu'il est utile de prendre en compte, autant de chances aussi pour la qualité du projet.



### établir un état des lieux

Un projet cohérent qui respecte le lieu et s'inscrit dans l'avenir prend en compte les éléments préexistants sur le site ainsi que vos désirs présents et futurs.

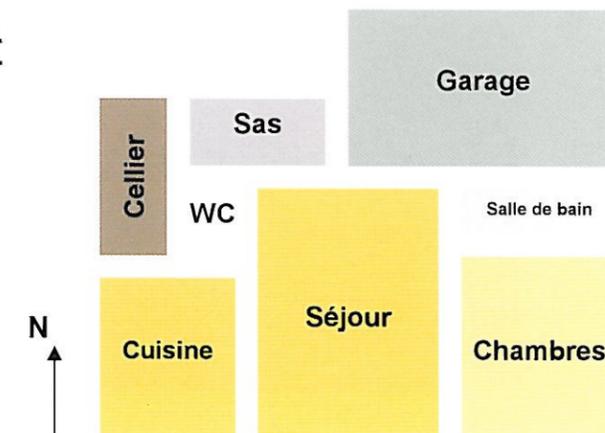
#### Emprise possible de la future habitation

Cette démarche propose la conservation du muret, de la haie (avec la création d'une haie nouvelle en retour) et de deux arbres, en vue de protéger la façade sud de la maison des rayons du soleil d'été. Une implantation en limite de parcelle va offrir un extérieur plus généreux.

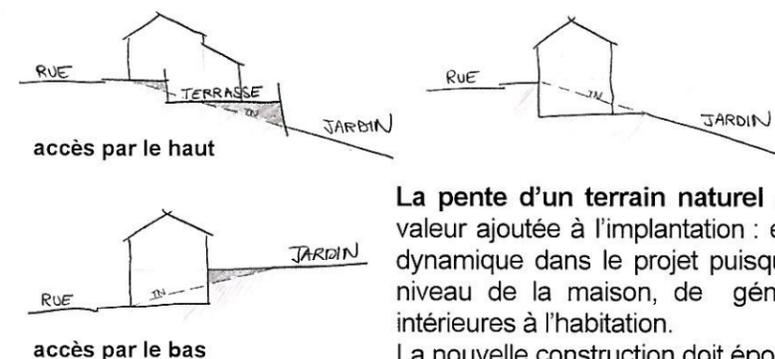
### ■ profiter de l'ensoleillement

Une bonne exposition à la course du soleil, c'est donner la priorité à un ensoleillement maximum des pièces occupées durant la journée avec une exposition sud/sud-ouest. Pour les chambres, il est préférable de les exposer à l'est, pour éviter une surchauffe le soir.

Quant aux espaces peu ou non chauffés (sas, cellier, garage), ils seront plutôt disposés à l'ouest ou au nord comme zone tampon des pièces habitables.



### ■ respecter la topographie du terrain



La **pente d'un terrain naturel** est une contrainte riche. C'est une valeur ajoutée à l'implantation : elle offre des points de vues et une dynamique dans le projet puisqu'elle permet d'accéder à différents niveaux de la maison, de générer des terrasses extérieures ou intérieures à l'habitation.

La nouvelle construction doit épouser et s'adapter au terrain et non le terrain au bâti en recherchant une implantation qui requiert un minimum de terrassement.